

# Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) 2010/0101(COD) Décision	Procédure terminée
Garantie de l'Union européenne à la Banque européenne d'investissement (BEI) en cas de pertes résultant de prêts et de garanties de prêts en faveur de projets réalisés en dehors de l'Union Abrogation Décision 633/2009/EC <a href="#">2008/0268(COD)</a> Sujet 6.30.04 Prêts en faveur des pays-tiers, Fonds de garantie 8.40.07 Banque européenne d'investissement (BEI) 8.70 Budget de l'Union	

Informations techniques	
Référence de procédure	2010/0101(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Décision
	Abrogation Décision 633/2009/EC <a href="#">2008/0268(COD)</a>
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 209-p1; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 212
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	BUDG/7/06761